

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Le Conseil d'Administration a décidé de nous faire bénéficier d'un partenariat avec OGF, N°1 français des services funéraires.

Fort de son expérience de plus de 170 ans, OGF met son professionnalisme à disposition des familles dans plus de 1 100 agences partout en France, sous ses marques phares PFG, Roblot et Roger Marin ainsi que par le biais de son réseau Dignité Funéraire*.

OGF s'engage, pour le compte des établissements de son propre réseau,

- en cas d'obsèques d'Adhérents organisées par les proches (conjoint, enfants, parents),
- en cas d'obsèques commandées par un Adhérent,

à faire bénéficier, sous conditions**, les proches de l'Adhérent (conjoint, enfants, parents) ou l'Adhérent lui-même :

- **Remise de 10 %** sur le tarif hors taxes des fournitures (cercueils, capitons, urnes et articles funéraires) vendues pas OGF,
- **Remise de 10 %** sur le tarif hors taxes des prestations réalisées de façon directe par OGF,
- **Remise de 5 %** sur le monument et la pose réalisés par OGF.

OGF s'engage aussi, pour le compte des établissements de son propre réseau, à appliquer les taux de remises octroyés pour une commande d'obsèques, à la souscription d'un contrat de prestations Testament Obsèques® souscrit par l'Adhérent.

Nous vous prions de recevoir, chère Adhérente, cher Adhérent, nos salutations très cordiales et amicales.

Didier RISTORI
Président de l'APS La NEPTUNE

* La liste et les coordonnées des agences sont disponibles sur le site 3123-obseques.fr

** Sont disponibles dans les bureaux de L'APS La NEPTUNE et dans les agences OGF, le détail des droits et des avantages ainsi que les conditions de leur application, régis par la convention entre OGF et L'APS La NEPTUNE.

Cette carte est valable auprès des 1 100 établissements du Groupe OGF, connus sous ses marques phares PFG, ROBLOT, Roger Marin ou appartenant au réseau Dignité Funéraire

Pour tout renseignement sur les conditions spéciales conformément à l'accord L'APS La NEPTUNE appelez le :

31 23 Service & appel gratuits

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

CARTE PRÉFÉRENCE



L'APS LA NEPTUNE - 04/2018



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Cette carte est strictement personnelle

OGF : S.A au capital de 40 904 385 € - RCS Paris B 542 076 799 - Hab.N°18-75-0001
Identifiant TVA FR92 542 076 799 - Mandataire d'assurance N° Orias 11.059.967
Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61, rue de
Taitbout 75009 Paris – www.orias.fr

Conditions spéciales⁽¹⁾ réservées aux adhérents de
L'APS La NEPTUNE

- **Remise de 10 %** sur le tarif hors taxes des fournitures (cercueils, capitons, urnes et articles funéraires) vendues pas OGF,
- **Remise de 10 %** sur le tarif hors taxes des prestations réalisées de façon directe par OGF,
- **Remise de 5 %** sur le monument et la pose réalisés par OGF,
- **Les mêmes avantages sont accordés** pour la souscription d'un contrat de prestations Testament Obsèques®.

(1) Sont disponibles dans les bureaux de L'APS La Neptune et dans les agences OGF le détail des droits et des avantages ainsi que les conditions de leur application, régis par la convention entre OGF et L'APS La NEPTUNE.